RCS : RENNES
Code greffe : 3501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de RENNES atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 01089
Numéro SIREN : 347 706 095
Nom ou dénomination : ABER

Ce dépôt a été enregistré le 25/05/2023 sous le numéro de dépôt 4592

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 4 RUE HENRI POLLES 35136 ST JACQUES DE LA LANDE — Durée de l'exercice précédent* 12
Numéro SIRET* 34770609500044 — Néant ☐ *

04592

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le, 30092022 Net 3	N-1 30092021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	68 541	AG 68 350	191	191
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 856	AS 1 856		
	Autres immobilisations corporelles	AT	411 471	AU 273 243	138 227	107 480
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	8 685 056	CV 1 070 880	7 614 176	7 561 094
	Créances rattachées à des participations	BB	401 904	BC 401 904		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	9 568 827	BK 1 816 233	7 752 594	7 668 765
ACTIF CIRCULANT — STOCKS*	Matières premières, approvisionnements	BL	15 865	BM	15 865	6 886
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	792 300	BY 9 982	782 318	1 107 461
	Autres créances (3)	BZ	277 503	CA	277 503	318 954
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	3 903 482	CE 25 178	3 878 304	2 003 482
	Disponibilités	CF	15 302 133	CG	15 302 133	14 431 672
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	22 375	CI	22 375	17 643
	TOTAL (III)	CJ	20 313 658	CK 35 161	20 278 497	17 886 098
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	29 882 486	1A 1 851 394	28 031 091	25 554 864

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0) — (3) Part à plus d'un an : CR 11 979

Clause de réserve de propriété :* Immobilisations : — Stocks : — Créances :

* Des informations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000000 en Euros.

Cegid Quadra

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

DÉPOT DU 25 MAI 2023 TRIBUNAL DE COMMERCE DE RENNES

CERTIFIÉ RÉGULIER ET SINCÈRE

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(2) **BILAN - PASSIF avant répartition**

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 800 000)	DA	800 000	800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	80 000	80 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	20 868 526	19 177 297
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 861 936	2 192 933
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	24 610 463	22 250 230
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	70 000	70 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	70 000	70 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 581 546	2 132 926
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	301 794	371 153
	Dettes fiscales et sociales	DY	423 716	684 387
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	43 573	46 167
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 350 629	3 234 633
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	28 031 091	25 554 864

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 350 629	3 234 633
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Quadra

Dossier N° 000000 en Euros.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N					Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	22 826	FB		FC	22 826	
	Production vendue biens*	FD		FE		FF		
	Production vendue services*	FG	4 356 621	FH		FI	4 356 621	4 203 491
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 379 447	FK		FL	4 379 447	4 203 491
	Production stockée*					FM		
	Production immobilisée*					FN		
	Subventions d'exploitation					FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP	673 823	604 643
	Autres produits (1) (11)					FQ	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	5 053 270	4 808 134
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS	29 988	
	Variation de stock (marchandises)*					FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU	6 316	14 296
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV	(8 979)	(4 891)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	2 391 013	2 275 533
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	61 048	60 677
	Salaires et traitements*					FY	1 013 208	976 611
	Charges sociales (10)					FZ	359 338	352 411
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux amortissements*					GA	29 364	30 266
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur immobilisations - dotations aux provisions					GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION — Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD		
	Autres charges (12)					GE	57 788	79 531
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	3 939 083	3 784 433
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	1 114 187	1 023 701
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ	1 960 831	1 348 963
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	218 294	195 937
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM		
	Différences positives de change					GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO		
	Total des produits financiers (V)					GP	2 179 125	1 544 900
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ	25 178	
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	39 277	22 631
	Différences négatives de change					GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT		
	Total des charges financières (VI)					GU	64 455	22 631
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	2 114 670	1 522 269
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	3 228 857	2 545 969

Dossier N° 000000 en Euros.

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	400	592
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		14 825
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	400	15 417
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 280	2 105
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		4 918
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 280	7 023
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(880)	8 394
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	366 041	361 430
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 232 795	6 368 450
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 370 859	4 175 517
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 861 936	2 192 933
RENVOIS	(1) Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
	(2) Dont produits de locations immobilières	HY		
	(2) Dont produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	400	15 417
	(3) Dont - Crédit bail mobilier *	HP		
	(3) Dont - Crédit bail immobilier	HQ		
	(4) Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	1 280	2 105
	(5) Dont produits concernant les entreprises liées	1J	3 923	5 729
	(6) Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	39 277	22 631
	(6bis) Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
	(6ter) Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	(6ter) Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
	(9) Dont transferts de charges	A1	673 823	604 643
	(10) Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
	(11) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
	(12) Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		1 705
	(13) Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges except. div. sur ex. ant.	1 280	
Produits except. divers sur ex. ant		400

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Charges except. div. sur ex. ant.	1 280	
Produits except. divers sur ex. ant		400

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000000 en Euros.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

⑤ IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

CADRE A IMMOBILISATIONS

			Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1	Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2	Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ	D8	D9
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD 68 541	KE	KF
CORPORELLES	Terrains		KG	KH	KI
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre (Dont Composants L9)		KJ	KK	KL
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui (Dont Composants M1)		KM	KN	KO
CORPORELLES	Constructions — Installations générales, agencements et aménagements des constructions * (Dont Composants M2)		KP 419	KQ	KR
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels (Dont Composants M3)		KS 1 856	KT	KU
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Installations générales, agencements aménagements divers *		KV 194 389	KW	KX 50 098
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport *		KY 91 091	KZ	LA
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et mobilier informatique		LB 82 202	LC	LD 10 013
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		LE 1 220	LF	LG
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		LH	LI	LJ
CORPORELLES	Avances et acomptes		LK	LL	LM
CORPORELLES		TOTAL III	LN 371 178	LO	LP 60 111
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G	8M	8T
FINANCIÈRES	Autres participations		8U 9 033 878	8V	8W 53 082
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		1P	1R	1S
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		1T	1U	1V
FINANCIÈRES		TOTAL IV	LQ 9 033 878	LR	LS 53 082
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			ØG 9 473 597	ØH	ØJ 113 193

CADRE B IMMOBILISATIONS

			Diminutions: par virement de poste à poste 1	Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2	Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3	Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN	CØ	DØ	D7
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO	LV	LW 68 541	1X 68 541
CORPORELLES	Terrains		IP	LX	LY	LZ
CORPORELLES	Constructions — Sur sol propre		IQ	MA	MB	MC
CORPORELLES	Constructions — Sur sol d'autrui		IR	MD	ME	MF
CORPORELLES	Constructions — Inst. gales, agencts et am. des constructions		IS	MG 419	MH	MI
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels		IT	MJ	MK 1 856	ML 1 856
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Inst. gales, agencts, aménagements divers		IU	MM	MN 244 487	MO 244 487
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport		IV	MP	MQ 91 091	MR 91 091
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW	MS 17 543	MT 74 673	MU 74 673
CORPORELLES	Autres immobilisations corporelles — Emballages récupérables et divers *		IX	MV	MW 1 220	MX 1 220
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours		MY	MZ	NA	NB
CORPORELLES	Avances et acomptes		NC	ND	NE	NF
CORPORELLES		TOTAL III	IY	NG 17 962	NH 413 327	NI 413 327
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ	ØU	M7	ØW
FINANCIÈRES	Autres participations		IØ	ØX	ØY 9 086 960	ØZ 9 086 960
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés		I1	2B	2C	2D
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières		I2	2E	2F	2G
FINANCIÈRES		TOTAL IV	I3	NJ	NK 9 086 960	2H 9 086 960
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)			I4	ØK 17 962	ØL 9 568 827	ØM 9 568 827

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000000 en Euros.

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

DGFiP N° 2054 bis 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 30092022

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : SAS ABER

Néant [X] *

CADRE A

		Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
		Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
				Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
		1	2	3	4	5	6
1	Concessions, brevets et droits similaires						
2	Fonds commercial						
3	Terrains						
4	Constructions						
5	Installations techniques mat. et out. industriels						
6	Autres immobilisations corporelles						
7	Immobilisations en cours						
8	Participations						
9	Autres titres immobilisés						
10	TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 000000 en Euros.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

6 AMORTISSEMENTS

N° 2055 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		CY		EL		EM		EN	
Fonds commercial		RE		RF		RI		RJ	
Autres immobilisations incorporelles		PE	68 350	PF		PG		PH	68 350
TOTAL I		RK	68 350	RM		RN		RO	68 350
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV	419	PW		PX	419	PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ	1 856	QA		QB		QC	1 856
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	147 768	QE	10 295	QF		QG	158 063
	Matériel de transport	QH	35 696	QI	15 467	QJ		QK	51 163
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	77 958	QM	3 602	QN	17 543	QO	64 017
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL II		QU	263 698	QV	29 364	QW	17 962	QX	275 100
TOTAL GÉNÉRAL (I+II)		QN	332 048	QP	29 364	QQ	17 962	QR	343 450

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables	DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissements	M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Fonds commercial	RP		RQ		RR		RS		RT		RU		RV	
Autres immob. incorporelles	N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
TOTAL I	RW		RX		RY		RZ		SB		SC		SD	
Terrains	Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions — Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
Constructions — Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
Constructions — Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage	T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles — Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
Autres immobilisations corporelles — Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
Autres immobilisations corporelles — Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
Autres immobilisations corporelles — Emballages récup.et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL II	X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations **TOTAL III**	NL						NM						NO	
Total général (I+II+III)	NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)	NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)	NY			Total général non ventilé (NW - NY)	NZ						

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000000 en Euros.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

7

PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

DGFiP N° 2056 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER

Néant ☐ *

Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T	TA	TB	TC
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U	TD	TE	TF
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V	TG	TH	TI
	Amortissements dérogatoires	3X	TM	TN	TO
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3	D4	D5	D6
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ	IK	IL	IM
	Autres provisions réglementées (1)	3Y	TP	TQ	TR
	TOTAL I	3Z	TS	TT	TU
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A	4B	4C	4D
	Provisions pour garanties données aux clients	4E	4F	4G	4H
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J	4K	4L	4M
	Provisions pour amendes et pénalités	4N	4P	4R	4S
	Provisions pour pertes de change	4T	4U	4V	4W
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X	4Y	4Z	5A
	Provisions pour impôts (1)	5B	5C	5D	5E
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F	5H	5J	5K
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO	EP	EQ	ER
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R	5S	5T	5U
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V	70 000 5W	5X	5Y 70 000
	TOTAL II	5Z	70 000 TV	TW	TX 70 000
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A	6B	6C	6D
	sur immobilisations - corporelles	6E	6F	6G	6H
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	O2	Ø3	Ø4	Ø5
	sur immobilisations - titres de participation	9U	1 070 880 9V	9W	9X 1 070 880
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6	401 904 Ø7	Ø8	Ø9 401 904
	Sur stocks et en cours	6N	6P	6R	6S
	Sur comptes clients	6T	9 982 6U	6V	6W 9 982
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X	6Y 25 178	6Z	7A 25 178
	TOTAL III	7B	1 482 766 TY	25 178 TZ	UA 1 507 944
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C	1 552 766 UB	25 178 UC	UD 1 577 944
	Dont dotations et reprises - d'exploitation		UE	UF	
	Dont dotations et reprises - financières		UG	25 178 UH	
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles		UJ	UK	

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. 10

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE DÉCLARATION 2056

Désignation de l'entreprise : SAS ABER 30/09/2022

Nature des provisions	Montant au début de l'exercice 1	AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2	DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3	Montant à la fin de l'exercice 4
AUTRES PROVISIONS RISQUES ET CHARGES				
LITIGE PRUD'HOMMES	70 000			70 000
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
DEPRECIATION CREANCES/PART	401 904			401 904
AUTRES PROVISIONS POUR DEPRECIATION				
Dépréciation des VMP		25 178		25 178

Dossier N° 000000 en Euros.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

DGFiP N° 2057-2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

CADRE A — ÉTAT DES CRÉANCES

			Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	401 904	UM	(0)	UN	401 904
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT		UV		UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	11 979		(0)		11 979
	Autres créances clients	UX	780 321		780 321		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	20 676		20 676		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	9 232		9 232		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	230 829		230 829		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	16 766		16 766		
	Charges constatées d'avance	VS	22 375		22 375		
	TOTAUX	VT	1 494 082	VU	1 080 199	VV	413 883
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B — ÉTAT DES DETTES

			Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG				
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A	114	114		
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	301 794	301 794		
Personnel et comptes rattachés		8C	137 849	137 849		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	79 538	79 538		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E	4 610	4 610		
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	175 465	175 465		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	26 254	26 254		
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI	2 581 432	2 581 432		
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	43 573	43 573		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	3 350 629	VZ 3 350 629		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	2 542 155
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Quadra

Dossier N° 000000 en Euros.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ABER
Société par actions simplifiée au capital de 800 000 euros
Siège social : 4 rue Henri Pollès, ZAC de Mivoie
35136 ST JACQUES DE LA LANDE
347 706 095 RCS RENNES

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE
DU 31 MARS 2023

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 30 septembre 2023

TROISIEME RÉSOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 30 septembre 2023 s'élevant à 2 861 936 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice .....2 861 936 euros

A titre de dividendes pour .....501 704 euros
Soit 17 euros par action

Le solde, soit la somme de .....2 360 232 euros
En totalité au compte « autres réserves » qui s'élève ainsi à 23 228 758 euros.

Il est précisé que :

- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 éligibles à l'abattement de 40 % prévu à l'article 158, 3-2° du Code général des impôts s'élève à 501 636 euros,
- le montant des revenus distribués au titre de l'exercice clos le 30 septembre 2023 non éligibles à l'abattement de 40 % s'élève à 68 euros.

Le dividende sera mis en paiement au siège social le 1er avril 2023.

L'Assemblée Générale prend acte que les associés ont été informés que :

Les dividendes et distributions assimilées perçus par des personnes physiques depuis le 1er janvier 2018 sont soumis l'année de leur versement à un prélèvement forfaitaire unique (PFU) non libératoire de 12,8% perçu à titre d'acompte, ainsi qu'aux prélèvements sociaux, au taux global de 17,2%. Ces sommes sont déclarées et payées par l'établissement payeur au plus tard le 15 du mois suivant celui du versement des dividendes.

Peuvent demander à être dispensées du prélèvement forfaitaire non libératoire de 12,8% au titre de l'impôt sur le revenu les personnes physiques appartenant à un foyer fiscal dont le revenu fiscal de référence de l'avant-dernière année est inférieur à 50 000 euros (contribuables célibataires, divorcés ou veufs) ou 75 000 euros (contribuables soumis à une imposition commune). La demande de dispense doit être formulée sous la forme d'une attestation sur l'honneur auprès de l'établissement payeur au plus tard le 30 novembre de l'année précédant celle du paiement du dividende.

L'année suivante, les dividendes sont déclarés avec l'ensemble des revenus et soumis à l'impôt sur le revenu :

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

- soit au prélèvement forfaitaire unique (PFU) de 12,8 %, pour les personnes physiques qui y ont intérêt,
- soit, en cas d'option, au barème progressif après application, le cas échéant, d'un abattement de 40 %.

Les sommes versées au titre du prélèvement forfaitaire non libératoire s'imputent, selon le cas, sur le PFU ou l'impôt calculé au barème progressif. A défaut d'option pour le barème progressif, le PFU s'applique de plein droit.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte que les dividendes distribués au titre des trois derniers exercices ont été les suivants :

Exercice	Dividende global	Montant éligible à l'abattement	Montant non éligible à l'abattement	Dividende par titre
30/09/2021	501 704 €	501 636 €	68 €	17 €
30/09/2020	472 192 €	472 128 €	64 €	16 €
30/09/2019	472 192 €	472 128 €	64 €	16 €

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 31 mars 2023

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des voix des associés.

Certifié conforme
LA PRESIDENTE
Madame Sophie GADONNEIX



Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Ouest Conseils Audit

3 Allée François Bazin
CS 23023
29334 Quimper Cedex
France

Gorioux Faro & Associés

11, rue Félix Le Dantec

29018 Quimper Cedex
France

EXEMPLAIRE
A ADRESSER
AU GREFFE

S.A.S. ABER

4, Rue Henri Pollès
ZAC de Mivoie
35136 SAINT JACQUES DE LA LANDE

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 30 septembre 2022

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Ouest Conseils Audit

3 Allée François Bazin
CS 23023
29334 Quimper Cedex
France

Gorioux Faro & Associés

11, rue Félix Le Dantec

29018 Quimper Cedex
France

S.A.S. ABER

Siège Social : 4, rue Henri Pollès – ZAC de Mivoie – 35136 Saint Jacques de la Lande

Capital social : 800 000 €

Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels

Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 30 septembre 2022

Aux associés,

1- Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société ABER relatifs à l'exercice clos le 30 septembre 2022, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2- Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1er octobre 2021 à la date d'émission de notre rapport.

3- Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes, notamment pour ce qui concerne les titres de participation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

4- Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

La sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de la Présidente et dans les autres documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels appellent de notre part l'observation suivante :

- ✓ En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D. 441-6 du Code de commerce n'ont pas pu être communiquées, le système d'information de la société ne permettant pas d'extraire l'ensemble des informations prévues. En conséquence nous ne pouvons attester de leur sincérité et de leur concordance avec les comptes annuels.

5- Responsabilités de la direction relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par la Présidente.

6- Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci. Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Quimper, le 6 mars 2023

Société OUEST CONSEILS AUDIT
Commissaire aux comptes

Représentée par D. DENIEL

Société GORIOUX FARO ET ASSOCIES
Commissaire aux comptes

Représentée par C. FARO

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

(1)

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12
Adresse de l'entreprise 4 RUE HENRI POLLES 35136 ST JACQUES DE LA LANDE — Durée de l'exercice précédent* 12

Numéro SIRET* 34770609500044 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Exercice N clos le. 30092022 Net 3	N-1 30092021 Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISÉ* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	68 541	AG 68 350	191	191
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR	1 856	AS 1 856		
	Autres immobilisations corporelles	AT	411 471	AU 273 243	138 227	107 480
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU	8 685 056	CV 1 070 880	7 614 176	7 561 094
	Créances rattachées à des participations	BB	401 904	BC 401 904		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH		BI		
	TOTAL (II)	BJ	9 568 827	BK 1 816 233	7 752 594	7 668 765
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL	15 865	BM	15 865	6 886
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CRÉANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	792 300	BY 9 982	782 318	1 107 461
	Autres créances (3)	BZ	277 503	CA	277 503	318 954
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD	3 903 482	CE 25 178	3 878 304	2 003 482
	Disponibilités	CF	15 302 133	CG	15 302 133	14 431 672
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	22 375	CI	22 375	17 643
	TOTAL (III)	CJ	20 313 658	CK 35 161	20 278 497	17 886 098
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	29 882 486	1A 1 851 394	28 031 091	25 554 864

Renvois : (1) Dont droit au bail — (2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP (0) — (3) Part à plus d'un an : CR 11 979

Clause de réserve de propriété * — Immobilisations — Stocks — Créances

* Des informations concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Dossier N° 000000 en Euros

Cegid Quadra

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

(2)

BILAN - PASSIF avant répartition

DGFiP N° 2051 2022

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code general des Impôts)

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 800 000)	DA	800 000	800 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	80 000	80 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	20 868 526	19 177 297
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	2 861 936	2 192 933
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	24 610 463	22 250 230
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP	70 000	70 000
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR	70 000	70 000
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU		
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV	2 581 546	2 132 926
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	301 794	371 153
	Dettes fiscales et sociales	DY	423 716	684 387
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	43 573	46 167
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	3 350 629	3 234 633
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	28 031 091	25 554 864

RENVOIS				
(1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2)	Dont — Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Dont — Ecart de réévaluation libre	1D		
	Dont — Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	3 350 629	3 234 633
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLE ETABLI A CONSULTER EN LIGNE DE DOCUMENTATION

Dossier N° 000000 en Euros

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N				Exercice (N-1)
			France	Exportations et livraisons intracommunautaires		Total	
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA	22 826	FB	FC	22 826	
	Production vendue biens*	FD		FE	FF		
	Production vendue services*	FG	4 356 621	FH	FI	4 356 621	4 203 491
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	4 379 447	FK	FL	4 379 447	4 203 491
	Production stockée*				FM		
	Production immobilisée*				FN		
	Subventions d'exploitation				FO		
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)				FP	673 823	604 643
	Autres produits (1) (11)				FQ	0	
	Total des produits d'exploitation (2) (I)				FR	5 053 270	4 808 134
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*				FS	29 988	
	Variation de stock (marchandises)*				FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*				FU	6 316	14 296
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*				FV	(8 979)	(4 891)
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *				FW	2 391 013	2 275 533
	Impôts, taxes et versements assimilés*				FX	61 048	60 677
	Salaires et traitements*				FY	1 013 208	976 611
	Charges sociales (10)				FZ	359 338	352 411
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations - dotations aux amortissements*				GA	29 364	30 266
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur immobilisations - dotations aux provisions				GB		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Sur actif circulant : dotations aux provisions*				GC		
	DOTATIONS D'EXPLOITATION : Pour risques et charges : dotations aux provisions				GD		
	Autres charges (12)				GE	57 788	79 531
	Total des charges d'exploitation (4) (II)				GF	3 939 083	3 784 433
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)					GG	1 114 187	1 023 701
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)				GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)				GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)				GJ	1 960 831	1 348 963
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)				GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)				GL	218 294	195 937
	Reprises sur provisions et transferts de charges				GM		
	Différences positives de change				GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				GO		
	Total des produits financiers (V)				GP	2 179 125	1 544 900
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*				GQ	25 178	
	Intérêts et charges assimilées (6)				GR	39 277	22 631
	Différences négatives de change				GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				GT		
	Total des charges financières (VI)				GU	64 455	22 631
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)					GV	2 114 670	1 522 269
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)					GW	3 228 857	2 545 969

Cegid Quadra

Dossier N° 000000 en Euros

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

DGFiP N° 2053 2022

Désignation de l'entreprise : SAS ABER — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA	400	592
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		14 825
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD	400	15 417
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	1 280	2 105
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		4 918
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	1 280	7 023
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(880)	8 394
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ		
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK	366 041	361 430
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	7 232 795	6 368 450
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	4 370 859	4 175 517
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	2 861 936	2 192 933
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G	400	15 417
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H	1 280	2 105
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J	3 923	5 729
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K	39 277	22 631
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1	673 823	604 643
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13) (dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		1 705
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6 / obligatoires A9			
	Dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8 / dont cotisations Madelin A7			

(7) Détail des produits et charges exceptionnels joindre en annexe) (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le

	Exercice N	
	Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels
Charges except. div. sur ex. ant.	1 280	
Produits except. divers sur ex. ant		400

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :

	Exercice N	
	Charges antérieures	Produits antérieurs
Charges except. div. sur ex. ant.	1 280	
Produits except. divers sur ex. ant		400

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Dossier N° 000000 en Euros

LAISSER LIBRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

ANNEXE AU BILAN DE L'EXERCICE CLOS LE 30 SEPTEMBRE 2022

A - REGLES ET METHODES COMPTABLES

a) Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base : continuité de l'exploitation, permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre, indépendance des exercices, conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

b) Les principes comptables appliqués par la société ABER sont principalement les suivants :

Immobilisations incorporelles

Les brevets, concessions et autres valeurs incorporelles immobilisées ont été évalués à leur coût d'acquisition, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles figurent au bilan à leur coût d'acquisition. Les amortissements sont calculés selon la méthode linéaire, fondée sur la durée d'utilisation estimée des différentes catégories d'immobilisations.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

- Les durées d'amortissement généralement retenues sont les suivantes :

Immobilisations incorporelles	1 an
Installations agencements constructions	5 ans
Installations agencements divers	5 à 10 ans
Matériel de Transport	4 à 5 ans
Matériel de bureau et de formation	3 ans
Mobilier	10 ans

Immobilisations financières

Les participations et autres titres immobilisés figurent au bilan à leur coût d'acquisition ou à leur valeur d'apport. Le coût d'acquisition n'intègre pas les frais d'acquisition des titres.
Lorsque les prévisions d'exploitation mettent en évidence, que le coût d'acquisition des titres devient supérieur à la quote-part de situation nette de la société, une provision est constatée pour le montant de cette différence si celui-ci est significatif.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Provisions pour risques et charges

Conformément au règlement 2000-06 du Comité de Réglementation Comptable relatif aux passifs, toute obligation du Groupe à l'égard d'un tiers susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et donnant lieu à sortie probable de ressource sans contrepartie fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

Résultat exceptionnel

Les évènements dont la réalisation n'est pas liée à l'exploitation courante de l'entreprise sont comptabilisés en résultat exceptionnel.

c) Changement de méthodes comptables

Néant.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

B - FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

- Rachat des titres de participation de la Société Aber Propreté Saphir détenue par la société Bret Net pour un montant de 5K€.

C – EVENEMENTS POSTERIEURS A LA CLOTURE

Néant

D - NOTES SUR LE BILAN

▪ BILAN ACTIF

1. Immobilisations incorporelles et corporelles

Valeurs en K euros	30/09/2021	Acquisitions	Diminutions	30/09/2022
Immobilisations incorporelles	68			68
Agencements des constructions	1		1	0
Installations techniques, mat. & outill. industriels	2			2
Installations générales agencements divers	195	50		245
Matériel de transport	91			91
Matériel de bureau et mobilier	82	10	18	74
Emballages récupérables et divers	1			1
Total	**440**	**60**	**19**	**480**

2. Immobilisations financières

Valeurs en K euros	30/09/2021	Augmentations	Diminutions	30/09/2022
Titres de participation	9 034	53		9 087
Total	**9 034**	**53**	**0**	**9 087**

3. Amortissements et provisions

1. Amortissements

Valeurs en K euros	30/09/2021	Acquisitions	Diminutions	30/09/2022

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

Immobilisations incorporelles	68			68
Agencements des constructions	1		1	0
Installations techniques, mat. & outill. industriels	2			2
Installations générales agencements divers	147	10		157
Matériel de transport	37	15		52
Matériel de bureau et mobilier	78	4	17	65
Total	**333**	**29**	**18**	**344**

2. Provisions

Valeurs en K euros	**30/09/2021**	**Dotations**	**Reprises**	**30/09/2022**
Amortissements dérogatoires				
Total provisions réglementées	0	0	0	0
Pour litiges				0
Autres provisions	70			70
Total provisions pour charges	70	0	0	70
Sur Titres de Participation	1 071			1 071
Sur Autres Immobilisations Financières	402			402
Sur comptes clients	10			10
Autres provisions		25		25
Total provisions pour dépréciation	1 483	25	0	1 508
Total	**1 553**	**25**	**0**	**1 578**
- exploitation				
- financier		25		
- exceptionnel				

Dépréciation des titres de participation de la société Neova à 100% ainsi que du compte courant associé pour un montant global de 1473 K€.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

4. Créances

1. Etat des créances

Valeurs en K euros	Montant	à 1 an au plus	à plus d'un an
Créances rattachées à des participations	402		402
Créances clients et comptes rattachés	792	780	12
Etat créances fiscales	30	30	
Goupes et Associés	231	231	
Débiteurs divers	17	17	
Charges constatées d'avances	22	22	
Total	**1 494**	**1 080**	**414**

2. Charges constatées d'avance

Valeurs en K euros	Montant
Charges d'exploitation	22
Total	**22**

3. Produits à recevoir

Néant.

▪ BILAN PASSIF

1. Capital social

Le capital social, soit 800 000 euros, est composé de 29 512 actions de nominal 27,11€.

2. Variation des capitaux propres

Variation des capitaux propres en K€	Montants
Capitaux propres à l'ouverture de l'exercice	22 250
Variation du capital	
Résultat de l'exercice	2 862
Distribution de dividendes	-502
Capitaux propres à la clôture de l'exercice	24 610
Variation totale des capitaux propres au cours de l'exercice	**2 360**

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

3. Dettes

1. Etat des dettes

Valeurs en K euros	Total	à 1 an au plus	de 1 à 5 ans	à plus de 5 ans
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	1	1		
Fournisseurs et comptes rattachés	302	302		
Personnel et comptes rattachés	138	138		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	80	80		
Dettes fiscales	206	206		
Groupe et associés	2 580	2 580		
Autres dettes	44	44		
Total	**3 351**	**3 351**	**0**	**0**

Toutes les dettes ont des échéances inférieures à 1 an.

2. Charges à payer

Valeurs en K euros	Montant
Coontribution Economique Territoriale	17
Formation continue	5
Taxe sur les véhicules de sociétés	1
Taxe sur les salaires	2
Fournisseurs, factures non parvenues	18
Avoirs A Etablirs	1
Congés payés	65
Charges sociales et fiscales sur congés payés	24
Charges sociales et fiscales sur primes	4
Primes	14
Charges sociales et fiscales sur primes	
Total	**151**

3. Produits constatés d'avance

Néant.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

E – NOTE SUR LE COMPTE DE RESULTAT

1. Ventilation du chiffre d'affaires

1. Répartition par secteur d'activité

Valeurs en K euros	Montant
Ventes de marchandises	23
Production services	4 357
Total	**4 380**

2. Répartition par zone géographique

Valeurs en K euros	Montant
France	4 380
Total	**4 380**

2. Détail du résultat exceptionnel

Non significatif.

F – AUTRES INFORMATIONS

1. Effectif moyen

Mandataire	1
Cadres	3
Agents de maitrise	12
Employés	12
Total	**28**

2. Engagement en matière de retraites

Le montant global des engagements retraite s'élève à 27 712 €.

Hypothèses de calculs retenues

- Taux d'actualisation : 0,98 %.
- Augmentation annuelle des salaires : 1% constant pour les catégories cadres et non cadres.
- Départ en retraite prévu à l'âge de 65 ans pour les catégories cadres et non cadres.

Diginove http://www.diginove.com
All rights reserved © Copyright 2017

- Taux de rotation : 8% dégressif pour les catégories cadres et non cadres.
- Taux de charges sociales patronales : 40 % pour les catégories cadres et non cadres.
- La table de mortalité utilisée est la table réglementaire INSEE 2016-2018.
- La méthode de calcul retenue est la méthode rétrospective prorata temporis.

3. Liste des filiales et participations

Filiales et Participations de la société (valeur en K€)	VNC des titres détenus	Quote part du capital détenu	Capital	Autres capitaux propres résultat inclus	Nombre actions	Chiffre d'affaires Hors taxes
SAS BRET NET	1 034	99,96%	1 000	11 030	61 500	24 118
SAS TOP SERVICES	27	99,96%	120	2 289	7 500	1 948
SAS IRIS	40	100,00%	40	1 608	400	384
SAS ABER PROPRETE SAPHIR	2 406	100,00%	247	7 051	2 467	23 764
SAS ABER AZUR	3 659	100,00%	1 120	6 939	112 000	24 633
SAS ABER PROPRETE HORIZON	449	100,00%	40	1 121	500	2 455
SAS NEOVA *	0	100,00%				

*société placée en liquidation par jugement en date du 15/04/2020

NB : La société Aber Propreté Saphir a absorbé au 1er mars 2022 la société Aber Atlantique au terme d'un traité de fusion en date du 19 janvier 2022.

4. Société établissant des comptes consolidés

La société ABER S.A.S est la société consolidante du groupe ABER.
Les sociétés consolidées sont les suivantes :

- S.A.S. ABER PROPRETE SAPHIR
- S.A.S. TOP SERVICES
- S.A.S. ABER PROPRETE AZUR
- S.A.S. BRET NET
- S.A.S. IRIS
- S.A.S. ABER PROPRETE HORIZON

La société NEOVA, en liquidation judiciaire, n'est pas consolidée au 30/09/2022.

5. Litiges sociaux

Un prudhomme est en cours à la clôture de l'exercice. Compte de l'état d'avancement de la procédure et des éléments présents au dossier, une provision d'un montant égal à 70K€ a été comptabilisée au 30/09/2019. Cette provision a été maintenue au 30/09/2022.